



Rennes, le 30 novembre 2023

DECLARATION PRÉLIMINAIRE

Formation Spécialisée Santé Sécurité et Conditions de Travail

Depuis des années, **la CGT Justice**, dont **l'UNS CGT PJJ**, dénonce un dialogue social réduit à peau de chagrin, un défaut d'information de la part de l'Administration et une non-prise en compte de ses revendications.

La **CGT PJJ GO** vient dénoncer aujourd'hui le mépris de l'administration et son aveuglement pour toutes les questions relatives aux conditions de travail des agents, à leur santé et à leur sécurité au travail.

Déjà, nous constatons un glissement sémantique flagrant qui met de côté les conditions de travail en les assimilant à la « Qualité de Vie au Travail ». Ainsi, l'Administration ne parle plus de santé sécurité et conditions de travail, mais de santé sécurité d'un côté et de qualité de vie et conditions de travail de l'autre. Or, des conditions de travail dignes sont un préalable à une bonne qualité de vie au travail.

Soumis au rythme infernal du CJPM, les agents sont épuisés. **La CGT PJJ** réclame une baisse de la norme de prise en charge. C'est en dotant suffisamment les services en personnels formés, en prenant réellement en compte les répercussions du CJPM et la dégradation des hébergements, que les professionnels se sentiront soutenus par leur Administration.

Le ministère de la Justice est l'administration de l'Etat qui occupe aujourd'hui la première place en nombre d'accidents au travail.

Evoquer la « Qualité de Vie au Travail » une semaine par an n'est qu'un artifice qui ne masquera pas l'épuisement, les injonctions intenable, les postes non-pourvus, l'accidentalité, les arrêts maladie, l'inversion de la charge de la responsabilité des accidents de la part de l'Administration sur les agents et l'apparition de maladies professionnelles.

Le 28 novembre dernier, les organisations syndicales ont majoritairement boycotté la FS Ministérielle faute d'être entendues dans leurs revendications.

La CGT PJJ GO a sérieusement préparé cette instance et a longtemps réclamé un guide pour les agents sur les congés maladies, nous avons même participé à son élaboration. Mais nous ne pouvons occuper aujourd'hui nos sièges comme si tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Le Ministère, sourd aux demandes des syndicats, affiche son mépris envers les personnels de la PJJ. Comme écrit dans leur communiqué de l'inter-syndicale : nos organisations professionnelles veulent de vrais échanges sur la santé, la sécurité et les conditions de travail. Les agents le méritent et l'affichage lisse du Ministère ne suffit pas !

La CGT PJJ GO s'inscrit pleinement dans la ligne de ce communiqué et vous aurez compris Monsieur le Président de séance qu'il ne nous est pas possible de siéger à cette FS SSCT.